

Objet : Question orale posée par les élu-e-s du Groupe Les Républicains et citoyens indépendants relative à la rue Boris Vian et à la rue de la Goutte d'Or

Le Conseil du XVIIIème arrondissement ;

Vu l'article 2511-12 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles 29 et suivants du règlement intérieur du conseil du 18e relatif aux questions orales au maire d'arrondissement,

Au maire du 18^e arrondissement

Monsieur le maire, la presse a relayé la décision de la famille de l'écrivain Boris Vian de demander que la rue située dans le quartier de la Goutte d'Or qui porte son nom soit débaptisée. Elle évoque non seulement l'état dégradé du quartier mais également une parole non tenue.

Je ne connais pas d'autre exemple semblable.

Cela pose une vraie question. Comment en est-on arrivé là ?

Depuis des années les habitants, à titre individuel ou dans un cadre associatif se plaignent de la dégradation de leur cadre de vie. Ils sont cependant force de proposition puisqu'ils soumettent aux élus des projets et des solutions.

Avec Pierre-Yves Bournazel nous intervenons régulièrement au Conseil d'arrondissement et au Conseil de Paris pour vous alerter et relayer leurs légitimes demandes.

Que ce soit quartier de la Goutte d'Or, de Château Rouge ou d'autres secteurs du 18^e arrondissement, les habitants lassés des atermoiements, des promesses non tenues, des actions inachevées, souhaitent devenir acteurs de leur quartier, participer à une réelle dynamique. Ils veulent prendre en main la rénovation de leur cadre de vie.

Je n'insisterai pas sur une autre première, mais signifiante elle aussi sur la mobilisation des habitants : les riverains de Château Rouge ont porté plainte contre la Ville de Paris et la préfecture pour négligence. Ils ont gagné en première instance et en appel. Cet avertissement aurait pu sonner comme un déclic accompagné de mesures, mais non, la Ville a préféré poursuivre la procédure judiciaire.

Les habitants de ces quartiers expriment la même demande : vivre dans un quartier propre, bien entretenu et en sécurité.

La requalification urbaine des arcades de la rue de la Goutte d'Or et de la rue Boris Vian, plusieurs fois annoncée, prévue et programmée semble être restée à l'état de projet.

La question que nous vous posons Monsieur le Maire et que se posent les habitants de la Goutte d'Or :

- **Pouvez-vous nous informer sur les projets de réhabilitation et de requalification des arcades rue de la Goutte d'Or et de la rue Boris Vian ?**
- **Pouvez-vous nous confirmer le calendrier des interventions et des travaux ?**
- **Pouvez-vous confirmer les annonces faites par l'Exécutif en novembre 2016 annonçant la fin des travaux en 2020 ?**